

**ADMINISTRATION DE PILOTAGE
DU PACIFIQUE**

1130, rue Pender Ouest, bureau 1000
Vancouver (C.-B.)
V6E 4A4



AVIS À L'INDUSTRIE

Date : 4 juin 2010 **Numéro de l'avis :** 03/2010

Objet : Pétroliers à la hauteur de Second Narrows

Secteur : Port de Vancouver

Message : Le présent avis remplace l'avis 01/2010

Détails :

Les derniers points requis avant la mise en œuvre complète des règlements de ZRM modifiés comprenant les améliorations et l'approbation des aides à la navigation sont maintenant réglés.

Les nouveaux règlements de ZRM sont maintenant en vigueur et, conformément à l'avis 01/2010, les pilotes commencent les douze (12) passages recommandés à 13,0 m pour les pétroliers Panamax et Aframax avant de passer à la prochaine étape de 13,5 m.

Après chaque passage à 13,0 m, les pilotes et capitaines de remorqueur rempliront un document de compte rendu et l'information sera acheminée au service de pilotage et à l'industrie.

Le processus sera passé en revue après six passages à 13,0 mètres, et il sera alors maintenu avec six nouveaux passages à 13,0 mètres ou il passera à 13,5 mètres et des documents de compte rendu seront alors remplis aux fins d'une nouvelle évaluation de la sécurité.

De plus, vous trouverez ci-joint un fichier Excel qui permet de calculer la hauteur de la marée requise ou le tirant d'eau maximal selon la marée.

Si vous avez des questions ou des préoccupations ou si vous souhaitez me rencontrer pour discuter davantage de ces enjeux, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel à oberkev@ppa.gc.ca ou par téléphone au 604-666-6771.

Kevin Obermeyer
Président-directeur général